

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/59
OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE
MONTESQUIEU » exercice 2014

Nombre de Conseillers présents : 41
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 45
 Quorum : 20
 Date convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2014
 Date d'affichage de la convocation au siège : 22/04/2014

Le 29 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
 à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme CHENNA
Martine TALABOT	E	M. DANNE	Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	M. FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance
- * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/59

**Vote du Budget Primitif
Budget Annexe « GESTION DU SITE MONTESQUIEU »
Exercice 2014**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Vu la délibération n° 2011/121 fixant la valeur du point des quotes-parts de charges payées par les entreprises présentes sur le Site Montesquieu ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Le Conseil de Communauté à l'unanimité

1°) vote par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement le Budget Primitif du budget annexe « Gestion du Site Montesquieu » 2014 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de Fonctionnement : 527.635,13 €uros

Section d'Investissement : 247.579,60 €uros

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 29 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

